

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 9

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

démandâ estiuse dè tot cein que c'étai passâi, la vilhie lâo fe :

— Coumeint cein sè fâ-te que vo n'êtes pas officiers, kâ vo qu'êtes vaudois vo sédè parlâ ein allemand ?

— Po étrè grenadier vaudois, madame, ye faut cein, se repondont !

— Et quand n'ein devezâ ein anglais, vo z'ai comprâi cein que ne desâi, kâ vo lo sédè assebin ?

— Po étrè grenadier vaudois, ye faut cein, se fe cé qu'avâi étâ à Londres !

— Et vo se fe la damuzalla à l'autro, vo z'ai dè suite repondon ein étaien quand y'é dévezâ cé leingadzo à ma mère ?

— Po étrè grenadier vaudois, ye faut cein, se repond !

— Et lo plie tiurieux, c'est que vo sédè ti dou djuï dè la musiqua qu'on n'arâi jamé cein cru dè dou simplio sordâ.

— Po étrè grenadier vaudois, ye faut cein ! se font lè dou gaillâ, que clliâo damès étiont tant ébâyès que lè sè peinsâvont que lè grenadiers vaudois étiont onco dâi z'autro lulus què lè colonets dè pè Berna, et après lè z'avâi goberdzi coumeint dâi seigneurs, lè firont reconduirâ ein calèche à quattro tsèvaux po redjeindrâ lo bataillon lo leindéman à Berna.

Eh bin, vouaïquie lè lurons qu'étiont lè grenadiers vaudois, lè z'autro iadzo. Et clliâo colonets dè pè Berna, dzalâo dè clliâo brâvo troupiers, rappoo à cein que s'étai passâ tsi clliâo damès, lè z'ont supprimâ du adon, et l'est po cein qu'on n'ein vâi pemin.

LE DÉVOUEMENT DU GUIDE.

IV

Alors des amis se dévouèrent. On s'organisa, on décida de faire une battue dans la montagne.

Des voyageurs attardés, descendus vers la nuit du lac d'Escoubous donnèrent des renseignements précieux qui compléteront les explications fournies par les enfants.

Ils avaient rencontré sur le sentier une mare fraîche de sang, à mi-côte, et les branches des arbustes qui émergeaient du précipice leur avait paru aussi tachetées de sang.

On partit avec une munition de torches de résine et de carton huilé, des cordes et des haches. On prévoyait des descentes à fond de ravins et un brancard à fabriquer.

Vers dix heures du soir, on retrouva la mare de sang.

— Il est tombé là ! dirent quelques-uns en montrant le gouffre.

Et l'on redescendit pour prendre une pente douce qui menât aux profondeurs.

Un homme resta sur le sentier pour rappeler à ceux qui descendaient l'endroit où ils devaient s'arrêter, perpendiculairement au-dessous de la chute.

En moins d'une demi-heure, sept ou huit guides étaient dans le précipice, fouillant les buissons, les cavités, cherchant les traces de sang.

Des plaintes les guidèrent.

A la lueur errante des torches, ils trouvèrent d'abord le cadavre de l'ours, puis à trois mètres Charlot qui râlait, le crâne entr'ouvert et serrant toujours son couteau.

On le porta près du torrent, on lava ses blessures, des arbres furent abattus, des branchages mis en travers, et sur ce lit de triomphe le cadavre de l'ours lui servant d'oreiller, on étendit Charlot mourant.

Cette procession dans les ténèbres était lugubre. Les torches flamboyaient, fumeuses et vacillantes, jetant leur clarté fantastique sur les masses noires des rochers perdus dans les énormes crevasses du ravin et faisant jaillir du torrent d'innombrables étincelles. Le cortège avançait lentement. Il était près de minuit quand on arriva dans Barèges.

Plusieurs fois Charlot avait prononcé quelques mots. On avait compris qu'il demandait des nouvelles des petits voyageurs confiés à sa garde. Quelqu'un lui dit qu'ils étaient rentrés sains et saufs. A partir de ce moment il fut plus calme et s'assoupit.

Quand on le déposa devant la porte de sa mesure, il dormait. Ce fut navrant pour les deux vieillards d'être obligés d'étoffer leurs sanglots et d'arrêter les baisers qui leur montaient aux lèvres. Il ne fallait pas réveiller Charlot.

Toute la nuit le guide eut le délire. Des camarades étaient restés pour veiller auprès de lui. Pierrette et Julien qui adoraient leur grand frère avaient pleuré jusqu'au matin.

L'aube à peine levée, tout le pays savait le malheur de Charlot, et la pitié compatissante des plus jaloux en faisait un guide fabuleux, déjà presque légendaire.

Vers huit heures la porte de la chaumière s'ouvrit, et deux enfants, deux figures d'anges attristés, apparaissent sur le seuil. Charlot avait la tête tournée du côté de l'entrée, il reconnut ses deux clients de la veille.

Le père les suivait. Il avait l'air navré d'un homme qui est la cause involontaire d'une catastrophe et aussi l'allure confiante et douce de quelqu'un qui va remplir un devoir.

Il venait faire des heureux.

Dans cette chambre il ne resta que dix minutes à peine, mais il avait produit l'effet d'un rayon de soleil entrant l'hiver dans un taudis de misérables qui grelottent.

Qu'avait-il dit ? Qu'avait-il promis ?

Sa venue, ce qu'il avait dit et fait, cela seul fut le remède qui mit Charlot sur pieds au bout de deux semaines.

Et, l'été suivant, la famille du guide ne revint pas à Barèges.

On y racontait alors que la maisonnette blanche et coquette qu'on apercevait en face de Luz, sur le flanc de la montagne, appartenait au jeune guide Charlot et que l'hiver, quand les neiges et les glaces rendaient impossible l'accès des hauts sommets, il vivait là tranquille avec ses vieux parents et ses deux trésors, Pierrette et Julien.

Fernand LAFARGUE.

La manière dont on voit distribuer l'éloge et le blâme donnerait au plus honnête homme l'envie d'être diffamé.

AVIS. — *Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas régulièrement le journal sont instamment priés de nous le faire connaître. — Nous commençons à prendre les remboursements pour l'année courante et prions d'y faire bon accueil.*

MICHEL STROGOFF !

Ce soir, à 8 heures. — Demain, dimanche, deux représentations : Matinée, rideau à 2 heures. — Soir, rideau à 8 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C°.